

Antony s'associe à la plateforme Troov Objets pour retrouver plus facilement un objet perdu

Depuis le 7 octobre, la Ville adhère à l'application Troov Objets et met à la disposition des habitants un service en ligne qui facilite la déclaration et la restitution d'un objet perdu dans la ville.

Passeport, carte d'identité, carte de transport, écouteurs, téléphones, clés, doudous... Chaque année, les Français perdent 35 millions d'objets. Peu sont retrouvés, à peine 4% au niveau national. Grâce à sa technologie, Troov affiche un taux de restitution de près de 45%.

À Antony, en 2025, 271 objets ont été perdus, 362 ont été trouvés et 80 ont été restitués. Cela représente un taux de restitution de 29,5 %. Avec Troov, la Ville souhaite améliorer le service rendu aux Antoniens tout en simplifiant le travail des équipes municipales.

Comment cela fonctionne ?

Depuis leur téléphone, grâce à un parcours en ligne simple et intuitif, les Antoniens peuvent déclarer en quelques clics, l'objet perdu, en précisant le type d'objet, le lieu, la date, en fournissant une description détaillée et une photo si possible. De leur côté, les agents de la police municipale de la Ville enregistrent les objets trouvés directement dans Troov Objets. A chaque étape, les Antoniens recevront automatiquement des notifications : déclaration enregistrée, recherche en cours, objet retrouvé et restitution de l'objet.

Un algorithme intelligent analyse ensuite les déclarations pour rapprocher automatiquement les déclarations d'objets perdus avec les objets retrouvés.

En cas de correspondance, le propriétaire est alerté par la police municipale et devra fournir des informations permettant de confirmer qu'il s'agit bien de son objet avant sa restitution. Les objets restent physiquement conservés au sein de la police municipale où les Antoniens pourront venir les récupérer. Pour cela, il suffira de prendre un rendez-vous par téléphone et sur place de présenter une pièce d'identité.

L'enjeu n'est pas seulement de retrouver l'objet mais aussi d'être accompagné et informé tout au long de la démarche.

Pour les équipes de la Ville, la plateforme centralise l'ensemble des démarches et automatise de nombreuses tâches afin d'améliorer la qualité de service tout en réduisant le temps consacré à la gestion des objets trouvés.

CONTACT

Béatrix Coupeau-Audic — Chargée des relations presse - Direction de la communication

Mairie d'Antony

01 40 96 73 43 · beatrice.coupeau-audic@ville-antony.fr